

MODALITÉS ET ORGANISATION DE LA SÉLECTION A LA FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS Pour l'année 2026-2027



LYCEE PROFESSIONNEL LA TRINITE
IFAS DU LP LA TRINITE
CITE SCOLAIRE FRANTZ FANON
QUARTIER BEAUSEJOUR
97220 LA TRINITE
TEL : 0596 65 74 64

MAIL : ce.9720430k@ac-martinique.fr

Visé le 25/03/2026

<p>ETABLISSEMENT SUPPORT DE FORMATION</p>	<p>LYCEE PROFESSIONNEL LA TRINITE IFAS DU LP LA TRINITÉ CITE SCOLAIRE FRANTZ FANON QUARTIER BEAUSEJOUR 97220 LA TRINITE TEL : 0596 65 74 64 MAIL : ce.9720430k@ac-martinique.fr</p>
<p>CANDIDATS A LA FORMATION MODULAIRE PARTIELLE <i>(Bénéficiaire d'équivalences et de dispense d'épreuves)</i></p>	<p style="text-align: center;">POUR TOUS LES CANDIDATS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être âgé(e) de 17 ans minimum et de 25 ans maximum à la date d'entrée en formation <p>Et</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire du baccalauréat professionnel ASSP (Accompagnement Soins et Services à la Personne) <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire du baccalauréat professionnel SAPAT (Services Aux Personnes et Aux Territoires) <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire de la MCAD/CSAD (Mention Complémentaire Aide à Domicile) (Certificat de Spécialisation Aide à Domicile) <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire du DEAP (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture) <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire du DEAES Ref 2021 : Diplôme d'Etat Accompagnement Educatif et Social) <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire du DEA ref 2022 : (Diplôme d'Etat d'Ambulancier)
<p>CONDITIONS D'ÂGE D'ACCES A LA FORMATION AU LP LA TRINITÉ</p>	<p style="text-align: center;">DROIT AU RETOUR EN FORMATION INITIALE POUR LES SORTANTS DU SYSTÈME ÉDUCATIF SANS DIPLÔME OU QUALIFICATION PROFESSIONNELLE</p> <p>Le décret n° 2014-1453 du 5 décembre 2014, qui a introduit les articles D. 122-3-1 à D. 122-3-5 au sein du code de l'éducation, précise les conditions dans lesquelles s'organise cette durée complémentaire de formation qualifiante.</p> <p>En complément, le décret n° 2014-1454 du 5 décembre 2014, qui a introduit les articles D. 122-3-6 à D. 122-3-8 au sein du code de l'éducation, définit les conditions dans lesquelles les jeunes sortant du système éducatif sans qualification professionnelle reconnue par un des diplômes, titres ou certificats inscrits au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) peuvent bénéficier, à leur demande, d'une formation professionnelle destinée à leur permettre d'acquérir un de ces diplômes.</p> <p>Ce droit est ouvert aux jeunes de seize à vingt-cinq ans déjà titulaires d'un diplôme général qui souhaitent préparer un diplôme professionnel, sous statut d'élève ou d'étudiant, dans le cadre scolaire.</p>

<p>DEPOT DES CANDIDATURES</p>	<p align="center"> LES DOCUMENTS DU DOSSIER DE CANDIDATURE A LA FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS Pour l'année 2026-2027 Sont à télécharger sur le site internet de l'établissement à partir du 31 Mars 2026 </p> <p align="center"> Sur le site du LP La Trinité : ac-martinique.fr/lp_frantzfanon/ https://site.ac-martinique.fr/lyc-latrinite/ </p> <p align="center"> Le dossier COMPLET devra être déposé PAR LE CANDIDAT directement au bureau de la Vie Scolaire (Salle R10) Du 20 avril au 29 mai 2026 <i>lundi mardi – jeudi vendredi</i> de 8h00 à 12h00 </p> <p align="center"> AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE EN DEHORS DE CES DATES ET HORAIRES Aucun envoi par mail ne sera pris en compte </p> <p align="center"> 1 reçu de dépôt de candidature sera remis au candidat avec son numéro d'inscription à garder précieusement <u>Attention : Ce reçu ne vaut pas acceptation</u> </p> <p align="center"> <i>Tout dossier incomplet entrainera le rejet de la candidature</i> </p>
<p>COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE</p>	<p><i>D'après l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant (ministre des Solidarités et de la Santé)</i></p> <p>Le dossier doit être composé des pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - LA FICHE INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE A L'ADMISSION - 1 COPIE DE LA PIECE D'IDENTITE (passeport ou carte d'identité recto-verso) ; - 1 LETTRE DE MOTIVATION MANUSCRITE - 1 CURRICULUM VITAE ; <i>indiquer toutes vos coordonnées</i> - 1 DOCUMENT MANUSCRIT relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation (<i>ce document n'exède pas deux pages</i>) ; <p>Selon la situation du candidat,</p> <ul style="list-style-type: none"> - La copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français ; - La copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires ; - Les attestations et appréciations des PFMP (<i>périodes de formation en milieu professionnel</i>) - Les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ; - Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation du niveau de langue française requis C1 et un titre de séjour valide pour toute la période de formation.

	<p>NB : Selon la formation à laquelle ils s'inscrivent, les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive, ...) en lien avec la profession d'aide-soignant.</p> <p>Les candidats en situation de handicap peuvent demander, lors du dépôt de leur dossier, un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien.</p>
NOMBRE DE PLACES	<p>22 places sont disponibles pour l'entrée en formation en septembre 2026</p> <p>Pour l'année scolaire 2026-2027 à l'IFAS du LP LA TRINITÉ</p> <p>En vue de la préparation du DEAS (Diplôme d'Etat d'Aides-Soignants).</p>
NATURE DES EPREUVES DE SELECTION	<p>La sélection des candidats est effectuée par un jury composé de formateurs et de professionnels de santé</p> <p>SELECTION D'ADMISSIBILITE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude des dossiers individuels des candidats destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat au regard des attendus et critères liés à la profession. <p>SELECTION D'ADMISSION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien individuel d'une durée de quinze à vingt minutes permettant d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat et son projet professionnel.
RESULTATS DES EPREUVES	<p>Les résultats de la sélection d'admissibilité seront communiqués</p> <p>PAR VOIE D'AFFICHAGE UNIQUEMENT</p> <p>AU LP LA TRINITE LE JEUDI 11 JUIN 2026 à 10h00</p> <p>Les convocations pour les entretiens individuels d'admission seront à retirer sur place par les candidats.</p> <p>DATES DES ENTRETIENS : LES 18 ET 19 JUIN 2026</p>
	<p>LES RESULTATS DEFINITIFS SERONT PUBLIES AU LP LA TRINITE</p> <p>UNIQUEMENT PAR VOIE D'AFFICHAGE</p> <p>LE JEUDI 25 JUIN 2026 à 10h00</p> <p><i>pas de communication par téléphone</i></p> <p>L'ATTESTATION D'ADMISSION VOUS SERA REMISE LE JOUR MÊME</p>
RECEPTION DE RETOUR DES CANDIDTAS	<p>Chaque candidat retenu en liste définitive dispose d'un délai de Sept jours ouvrés (7) pour valider son inscription.</p> <p>En adressant un courrier à M. Le Proviseur du LP La Trinité</p> <p>JUSQU'AU MARDI 7 JUILLET 2026 DELAI DE RIGUEUR,</p> <p>Par courriel : ce.9720430k@ac-martinique.fr</p> <p>ou voie postale (<i>Le cachet de la poste faisant foi</i>)</p> <p>Au-delà de ce délai, il est présumé avoir renoncé à son admission et sa place est proposée au candidat inscrit en rang utile sur la liste complémentaire.</p>

<p>INSCRIPTION DES CANDIDATS</p>	<p>Lors de la publication des résultats les candidats retenus en liste définitive seront informés des dates et des modalités des inscriptions Et de la date de la REUNION D'INFORMATION ET DE L'INSCRIPTION</p>
<p>INFORMATIONS POST-ADMISSION</p>	<p style="text-align: center;">L'inscription définitive est subordonnée à A L'OBTENTION DU BACCALAUREAT LE CAS ECHEANT</p> <p>Pour les néo bacheliers. Justificatif officiel à fournir OBLIGATOIREMENT</p> <p style="text-align: center;">LES CERTIFICATS MEDICAUX</p> <p>Les candidats admis devront fournir le jour de l'inscription, Au plus tard le jour de la rentrée</p> <ul style="list-style-type: none"> - UN CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE émanant d'un médecin agréé attestant que le candidat n'est atteint d'aucune <u>affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine.</u> <i>La notion d'aptitude doit être précisée sur le certificat médical.</i> - UN CERTIFICAT MEDICAL DE L'ETAT VACCINAL attestant que le candidat remplit les obligations d'immunisation et de vaccination prévues. <p style="text-align: center;">La liste des médecins agréés est disponible sur le site du lycée</p> <p>Réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France précisant que les vaccinations suivantes sont à jour : Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite, HEPATITE B,</p> <p>CONCERNANT L'HEPATITE B : en référence à l'article L.3111-4 du code de la Santé Publique ; « <i>Avant leur entrée en fonction ou au moment de leur inscription dans un établissement d'enseignement, les personnes travaillant dans le secteur paramédical sont tenues d'apporter la preuve qu'elles ont subi les vaccinations exigées.</i> ».</p> <p>Compte tenu des délais parfois importants du protocole de vaccination, il est conseillé d'entamer les démarches de vaccination dès la réception de vos résultats.</p> <p>Arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION Décret n° 2023-368 du 13 mai 2023 relatif à la suspension de l'obligation de vaccination contre la covid-19 des professionnels et étudiants en santé.</p>
<p>PRESENTATION DE LA FORMATION</p>	<p>Titre : Préparation au Diplôme d'État D'Aide-Soignant (e) DEAS</p> <p>Modalités pédagogiques : formation en présentiel uniquement</p> <p>Organisation de la formation :</p> <p>Formation théorique et pratique en centre à l'IFAS du LP la Trinité</p> <ul style="list-style-type: none"> - 21 semaines de formation théorique réparties sur l'année scolaire, - 14 à 16 semaines de formation clinique en milieu de soins hospitalier et médico-social, réparties sur trois périodes de stage. <p style="text-align: center;">Calendrier : de septembre 2026 à juin 2027</p> <p style="text-align: center;">Les élèves bénéficient de l'ensemble des vacances scolaires</p> <p style="text-align: center;">Niveau de formation : Niveau 4, équivalent Bac</p> <p style="text-align: center;">CONSULTER LA FICHE METIER SUR LE SITE</p>



